Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ATTESTATION DE CONCEPTION DE TYPE N° B/046-NO/NAV

Ce document n'est valable que sur le Territoire de la République Française

La présente attestation de conception de type pour aéronef télépiloté est délivrée conformément aux dispositions de l'annexe II de l'arrêté du 11 avril 2012 relatif à la conception des aéronefs civils qui circulent sans aucune personne à bord, aux conditions de leur emploi et sur les capacités requises des personnes qui les utilisent.

Le titulaire de cette attestation peut produire en série des aéronefs télépilotés conformes au type couvert par cette attestation ou passer un accord commercial avec un autre constructeur pour qu'il produise des aéronefs conformes au type.

Le constructeur délivre aux propriétaires des aéronefs télépilotés produits une attestation de conformité au type.

1 -Désignation de l'aéronef télépiloté :

- Classe : **hélicoptère hexarotors**
- Catégorie(s) : **E**
- Type/Modèle : **Exapix XL**

2 -Titulaire :

VISION DU CIEL INDUSTRIES
549 impasse de la Batie
84100 Orange France
FRANCE

Délivrée le

15 JUIL 2013

Pour le Ministre chargé de l'Aviation Civile :

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AVIATION CIVILE – DIRECTION DE LA SÉCURITÉ DE L'AVIATION CIVILE

Thomas IACONO
Adjoint au chef de pôle

Ce document comporte un verso

Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

3 - Limitations opérationnelles :
- Aéronef autorisé pour des relevés, photographies, vidéos, diagnostiques thermiques, observations et surveillances aériennes en scénarios opérationnels S-3, selon la définition du § 1.4 de l'annexe II de l'arrêté du 11 avril 2012 précité

4 - Caractéristique principales :
- Masse maximale au décollage : 4 kg
- Motorisation : 6 moteurs électriques ROBBE de 270 W unitaire
- Rotors : 6 bipales GEMFAN en plastique, de diamètre 4,7 pouces
- Modes de contrôle : Principal manuel / Secours automatique

5 - Documentation associée :
- Manuel d'utilisation : Exapix (Small Médium et XL) Manuels d'utilisation et d'entretien V1 rev0 du 25 avril 2013
- Manuel d'entretien : Exapix (Small Médium et XL) Manuels d'utilisation et d'entretien V1 rev0 du 25 avril 2013
- Dossier technique : ref. exapix XL révision 0 du 25/04/2013

6 - Cette attestation, délivrée sans limite de durée, est valide tant que la définition du type d'aéronef reste conforme au dossier technique référencé ci-dessus déposé à la DSAC et si elle n'est pas suspendue temporairement ou abrogée par une consigne de navigabilité émise par le ministre chargé de l'aviation civile. Les consignes de navigabilité sont disponibles sur le site Internet de la DGAC.

7 - Si la présente attestation est une révision d'une attestation précédente, cette dernière est abrogée.